FONDATION BILADI *Pour le Développement Durable*

H.E. António Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York,
NY 10017 USA
Benslimane, Maroc, le 5 Février 2018

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que **La Fondation Biladi Pour le Développment Durable** soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante :

- Faire du Global Compact des Nations Unies et de ses principes une partie intégrante de notre stratégie, de nos opérations quotidiennes et de la culture organisationnelle.
- Intégrer le Global Compact des Nations Unies et ses principes dans les processus de prise de décision au plus haut niveau de la gouvernance de l'organisation.
- Agir pour soutenir les objectifs et thèmes des Nations Unies, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD).
- Communiquer annuellement avec ses parties prenantes sur les progrès effectués dans la mise en place des principes, idéalement intégrés dans le rapport annuel ou un document public équivalent (Communication sur le Progrès (COP) ou sur l'Engagement (COE)).
- Faire progresser le Global Compact des Nations Unies et les pratiques professionnelles responsables par l'engagement et l'assistance active des pairs, partenaires, clients, consommateurs et du public au sens large.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Meilleures salutations,

Dr. Abdelilah Chami
Secrétaire Général
Fondation Biladi Pour le Développement Durable

Adress : 7 rue Kartaja Res Ennour Appt B1 Racine 20000, Casablanca Morocco.
+212661336120 / chami@post.com